



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M

23020870

Déposé au greffe du Tribunal
de l'entreprise d'Eupen

- 2 FEV. 2023

Greffe

po/
le Greffier

N° d'entreprise : 0440 482 542

Nom

(en entier) : **Sealtech**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Hagbenden 39a - 4731 EYNATTEN****Objet de l'acte : Modification du conseil d'administration**

Extrait du Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2023

1. Démission

L'assemblée générale décide mettre fin au mandat d'administrateur délégué de Mr Philippe SCHOONBROODT NN55.05.26-219.94 avec effet au 02/01/2023.

L'assemblée générale décide mettre fin au mandat d'administrateur de Mme Ursula RADERMACHER NN54.05.13-154.43 avec effet au 02/01/2023.

L'assemblée générale leur donne dès à présent décharge pour l'exercice de leur mandat et les remercie.

2. Nomination

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur-délégué Isabelle VANDERMAESSEN NN76.01.06-190.69. Son mandat prendra effet le 02/01/2023 aura une durée de 6 ans. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur Philippe SCHOONBROODT NN55.05.26-219.94. Son mandat prendra effet le 02/01/2023 aura une durée de 6 ans. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur Catherine SCHOONBROODT NN91.07.12-146.96. Son mandat prendra effet le 02/01/2023 aura une durée de 6 ans. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée générale décide de désigner comme nouvel administrateur Jérôme SCHOONBROODT NN 831011-073.52. Son mandat prendra effet le 02/01/2023 aura une durée de 6 ans. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

L'Assemblée charge ensuite Monsieur Jean François FAYEN d'effectuer les formalités de publications de ces nominations

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 12H30 après lecture et approbation du présent procès-verbal et de ses annexes.

Pour la SRL BUFIGES
Actionnaire
Représentée par
Isabelle VANDERMAESSEN
Administrateur de la société
SEALCOMPINVEST SRL
Actionnaire de BUFIGES SRL